FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

INFORMATION RDV TRIBUNAL SUSPENSION DE PERMIS

Par S7 Posté le 12/10/2021 à 15h41

Bonjour,

Je viens vers vous aujourd'hui car j'ai entendu dire que lorsque l'on passe au tribunal le délégué du proc peut décider de nous faire passer un test urinaire sur l'instanté au tribunal j'aurais aimez savoir si cela est vrai ?

Car étant convoqué dans dix jours au tribunal pour ma suspension je suis en plein questionnement sur le fait de devoir peut être acheter de la fausse urine

J'ai énormément ralenti de fumer je ne fume plus que un ou deux le soir mais cela ne fait que quel que semaine et j'ai peur et que même si j'arrête maintenant se ne sois pas suffisant le jour où je passe au tribunal

J'aurais aimez donc avoir le témoignage de personne à qui ça aurais pu arriver en vous remerciant par avance pour vos réponse

Bonne journée

2 RÉPONSES

Cookie38 - 13/10/2021 à 18h59

A moin a que tu soit fumeur occasionnel ya des chances pour qu il y est des traces surtout si ta été fumeur régulier et que même avec 2 par jour sa peux rester 1 mois 2 mois 1 semaine , 2 semaine mais la sa va être chaud pour le test . Je croise les doigts pour vous ???????????

Coke62 - 19/10/2021 à 01h41

Bonsoir,
J'ai également eu une suspension de permis de conduire suite à un résultat positif au test...
Donc suspension de 4 mois , et rdv avec le délégué du procureur 4 mois après.
Au rdv nous étions une vingtaine et on passe chacun notre tour pour qu'il nous donne l'ordonnance avec la décision définitive.
Mais en aucun cas ,on demande un test urinaire sur place...
Il m'a remis mon ordonnance avec deux mois de suspension supplémentaire.
Et suite à une suspension de 6mois ou plus, on doit passer devant la commission médicale à qui on doit remettre des analyses datant de moins d'une semaine.
Voilà...et la visite médicale on prend rdv sur le net deux semaines avant la fin de la suspension.
Donc soit tranquille pour le tribunal...
Mais si tu veux récupérer ton permis de conduire, il faudra des tests négatifs pour la commission médicale.
Combien de mois tu es suspendu ?